



RÉSEAU DES AMAP DE LORRAINE

POURQUOI ADHÉRER À LORAMAP-MIRAMAP !

Encore trop de gens ne connaissent pas les Amap. **Loramap**, réseau des Amap de Lorraine, par son action, sa présence, apporte cette visibilité auprès de la population citadine, rurale et des acteurs publics. Nous savons que ce mouvement qui progresse (2200 Amap en France) est porteur, face aux enjeux du XXI^e siècle pour l'agriculture et l'alimentation, le réchauffement climatique, sécheresses et partage de l'eau, pandémies chez les humains et les animaux, creusement des inégalités sociales... **Votre adhésion soutiendra le mouvement.** C'est en construisant ensemble des Amap que nous pourrons assurer la pérennité des fermes et l'accès du plus grand nombre à une alimentation locale de qualité. **Les Amap ne sont pas nées spontanément, elles sont le fruit de l'implication des bénévoles et du travail de l'équipe de Miramap** (Mouvement interrégional des Amap).

Loramap est une association, Loi 1901, qui se fixe les objectifs suivants :

- Réunir paysans et consommateurs en Amap
- Soutenir une agriculture paysanne de proximité, respectueuse de l'environnement, des territoires et des hommes.
- Maintenir la vie et les emplois dans nos territoires.
- Mettre en réseau les Amap de Lorraine.
- Faciliter leur développement.
- Accompagner le respect et l'éthique des Amap en conformité avec la charte des Amap.
- Mutualiser les initiatives, les outils, les pratiques.
- Faire vivre le réseau en favorisant la réflexion au travers d'actions communes et de sollicitations extérieures.
- Coopérer avec d'autres acteurs de l'économie sociale et solidaire.
- Représenter et promouvoir le mouvement des Amap dans le débat public.
- Faire le lien avec votre réseau régional au Miramap, mouvement interrégional des Amap.

- Assurer la collecte d'une partie des adhésions pour Miramap (2 emplois), qui fédère et consolide la progression du mouvement, **défend la marque collectif « Amap »**, le modèle juridique et son avenir, assure le développement du logiciel Clic'Amap.

Les actions de Loramap :

- Intervention auprès du Préfet lors de la crise du Covid pour obtenir les autorisations de distribuer sur les lieux et horaires habituels.
- Apporter conseil lors de la création d'une Amap.
- Aide à l'installation des paysans.
- Présence lors d'AG des Amap qui en font la demande, aide, conseils.
- Stand Loramap sur diverses manifestations en lien avec nos objectifs.
- Représentation de Loramap auprès de Miramap, AG nationale, etc.
- Présence lors de réunions publiques sur les débats autour de la sécurité alimentaire, la recherche de solutions vertueuses. Partage de son expertise.

BULLETIN D'ADHÉSION 2024 PAYSAN EN AMAP - Contact : treso@loramap.org

à renvoyer à : **LORAMAP, chez Christine DUMAY, 41, rue de l'Ancienne-Gare, 54280 MONCEL-SUR-SEILLE**

Le montant de la cotisation ne doit cependant pas être un frein à l'adhésion, nous sommes avant tout un soutien. Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter.

NOM : Prénom :

Adresse : Code postal :

Ville : Courriel : Tél.

Paysan partenaire de ou des Amap :

Type de production : Certification :

Autres modes de commercialisation que l'Amap :

Adhère à LORAMAP et au MIRAMAP et verse la somme de : € Versement 15 € par tranche de 60 000 € de chiffre d'affaires en Amap

Et s'engage à respecter la Charte des Amap

Chèque à l'ordre de LORAMAP Virement bancaire

RIB : compte Réseau des AMAP de Lorraine - Crédit coopératif Nancy : **FR76 4255 9000 8541 0200 2179 887 CODE BIC: CCOFRRPPXXX**

Date :

Signature :